



Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en Europe

Etude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE), depuis 70 ans, entre « ici et là-bas »

Termes de référence

Présentation à destination des personnes sollicitées dans le cadre de l'étude.

I. LE CONTEXTE DE L'ETUDE

Contexte migratoire

La Tunisie connaît une longue histoire d'émigration depuis les années 1970. Elle est à la fois un pays d'origine, de destination et, de manière plus limitée depuis 2011, de transit des migrants.

La communauté tunisienne à l'étranger (Tunisiens Résidant à l'Etranger – TRE) représente plus d'un dixième de la population tunisienne (RGPH, 2014). Son taux de croissance progresse quatre fois plus rapidement que le taux de croissance de la population totale. L'Europe est la principale destination des Tunisiens qui émigrent, et notamment la France qui accueille 54% des TRE, suivi de l'Italie, puis de l'Allemagne.

Si au niveau économique, l'apport de la diaspora au développement de la Tunisie est depuis longtemps reconnu (les transferts monétaires des TRE représentaient 4,7% du PIB tunisien en 2015)¹, une attention de plus en plus poussée est portée sur les mobilisations immatérielles collectives et individuelles des TRE pour le développement de leurs territoires d'origine.

Le programme « ProGres Migration »

La Tunisie a élaboré en 2012 un document de **Stratégie nationale sur la migration** (SNM) qui accorde une importance particulière au soutien des Tunisiens Résidant à l'Etranger (TRE). Ce document stratégique a été mis à jour en 2015 et a coïncidé avec la préparation du Plan de développement 2016-2020 de la Tunisie. C'est dans ce référentiel que tout le programme « ProGres Migration » s'inscrit.

Le programme « **ProGres Migration Tunisie** » (Programme Gouvernance et Stratégie, financements Union Européenne) vise à soutenir l'opérationnalisation de la *Stratégie Nationale Migratoire de la Tunisie* (SNM) en renforçant les opportunités socio-économiques à travers la mobilisation de la diaspora et l'intégration économique et sociale des migrants de retour et des migrants. Il poursuit l'objectif de consolider la contribution de la migration au développement socio-économique au plan local, régional et national.

La Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCIM) du Ministère des Affaires Sociales préside le comité technique(COTECH) du projet. Les institutions tunisiennes sont donc pleinement impliquées dans le processus du projet. Au sein du COTECH sont représentés :

¹ Les transferts des tunisiens à l'étranger qui se sont accrus en 2017 de 16,9% pour s'élever à 4.574 MDT ou 4,7% du PIB. Selon le rapport annuel de la **Banque Centrale** de 2017.

- Le Ministère des affaires sociales (MAS) dont la DGCIM, l'OTE, l'ONM et la DGPS
- Le Ministère des affaires locales et de l'environnement (MALE) :
- Le Ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI)
- Le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MFPE)

Le programme est ventilé en 4 composantes mises en œuvre par des agences internationales :

- 1) **Composante 1** : Gouvernance de la migration / Opérationnalisation de la *Stratégie Nationale Migratoire de la Tunisie*, portée par l'ICMPD (International Centre for Migration Policy Development)
- 2) **Composante 2** : Mobilisation de la diaspora, portée par la GIZ
- 3) **Composante 3** : Réinsertion socio-économique des migrants, portée par l'OFII et Expertise France
- 4) **Composante 4** : Gestion locale des migrations, portée Mercy Corps et le GRDR en partenariat avec l'AFD.

Le projet « Gestion locale des migrations »

Lancé en avril 2018 pour une durée de trois ans et d'un montant total de 3,1 millions d'euros, le projet « Gestion locale des migrations » vise l'insertion socio-économique des jeunes et l'intégration des migrations dans les stratégies de développement territorial pour quatre gouvernorats tunisiens (**Jendouba, Médenine, Kasserine et Grand Tunis**). Le partenariat entre l'AFD et les associations *Mercy Corps*, spécialisée sur l'insertion socio-économique des jeunes, et le *GRDR Migration-Citoyenneté-Développement*, spécialisée sur les stratégies de développement local dans les zones de migration, met en valeur de manière inédite et innovante des expertises issues d'études et d'actions pilotes conduites depuis 2012. Le projet a pour objectif de contribuer à promouvoir un environnement social et économique plus inclusif et la stabilité dans la région. Pour cela, le projet propose d'appuyer les municipalités à intégrer la migration dans les stratégies de développement local des 4 gouvernorats, suivant un processus de démocratie participative, tout en favorisant l'insertion socio-économique des jeunes et des groupes marginalisés au sein leurs communautés.

Le projet « Gestion locale des migrations » vise cinq résultats spécifiques :

1. Améliorer la connaissance des acteurs locaux de la situation migratoire de leur territoire.
2. Prendre en compte des enjeux migratoires dans la stratégie de développement local.
3. Renforcer les écosystèmes locaux d'appui à l'insertion socio-économiques.
4. Soutenir des initiatives locales renforçant l'insertion des populations vulnérables et le lien du territoire à sa diaspora.
5. Faire bénéficier d'autres territoires tunisiens des expériences et des outils du projet.

Contexte d'intervention

L'un des constats qui a amené à la définition du projet est qu'au niveau des territoires, les acteurs publics et privés envisagent rarement la gestion des migrations comme un enjeu stratégique. L'un des objectifs du projet est d'atteindre une meilleure intégration de la dimension migratoire dans les stratégies des acteurs locaux, en s'appuyant notamment sur la mise en place des lois de décentralisation en Tunisie.

En effet, le *Code des collectivités locales*, voté fin Avril 2018, qui acte le principe de décentralisation au centre de la nouvelle Constitution tunisienne, constitue, après la SNM, le second cadre d'intervention du projet Gestion locale des migrations. L'ensemble du territoire de la Tunisie est désormais découpé en communes et le *Code des collectivités locales* définit le partage des compétences entre les autorités locales et nationales et le fonctionnement des Municipalités.

Le projet « Gestion locale des migrations » s'inscrit dans ce nouveau cadre et adopte une approche territoriale. Ce partenariat permet de réunir deux dimensions du traitement territorial de la question migratoire :

- ✓ L'impact des migrations sur le développement
- ✓ L'impact du développement sur les migrations

Ce projet se démarque des initiatives plus thématiques, qui ne touchent qu'un aspect de la question migratoire (le retour, l'investissement, la valorisation des diasporas, l'appui aux politiques publiques), en proposant une approche :

- ✓ « à 360° » (causes profondes des migrations et apports positifs des diasporas)
- ✓ fondée sur les spécificités du territoire
- ✓ associant tous les acteurs sur le « double-espace »

L'étude de la diaspora tunisienne

Afin d'atteindre les résultats 1, 2 et 4 du projet, l'équipe a développé une démarche originale d'animation territoriale afin de :

- ✓ Élaborer le profil migratoire des quatre territoires pilotes
- ✓ Mettre en place et animer un espace de concertation pluri-acteurs sur les problématiques articulant « Migration et Développement »
- ✓ Valider, sous la responsabilité des autorités locales, un plan d'actions prioritaires « Migration & Développement local » et mener à bien un des projets prioritaires en mobilisant les compétences de la diaspora

Pour ce faire, une étude sera menée afin d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire de la migration issue des territoires ciblés par le projet et d'identifier les pratiques de mobilisation de la diaspora vers leurs territoires d'origine afin de mieux comprendre les logiques territoriales d'organisation de la diaspora.

II. POURQUOI REALISER CETTE ETUDE ?

Les objectifs

L'étude intitulée « **Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en Europe - Etude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE), depuis 70 ans, entre ici et là-bas** » sera utile à la fois pour le projet Gestion locale des migrations, le *GRDR Migration-Citoyenneté-Développement*, en charge de sa supervision, et pour la diaspora tunisienne.

L'étude portera sur les cinq territoires pilotes en Tunisie concernés par la démarche du projet : Beni Khedache, Sbeïtla, Aïn Draham et un territoire dans un des quatre gouvernorats de Grand Tunis (en cours de sélection). Auxquels vient s'ajouter la commune de Mahres qui a été appuyée dans une phase préalable par le Grdr (Programme Lemma, 2017-2019).

Pour le GRDR et le projet dans son ensemble, l'étude permettra d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire de la migration des territoires ciblés par le projet, ainsi que des pratiques associatives et de la « vie de réseau » de la diaspora. Cela permettra aussi d'identifier les logiques d'investissement de la diaspora qui mobilise des ressources individuelles et/ou collectives à destination de leurs territoires d'origine.

Pour la diaspora tunisienne, l'étude servira à mieux comprendre la logique territoriale d'organisation des TRE et les relations qui existent entre les acteurs du territoire (entre les membres de la diaspora eux-mêmes, entre les TRE et les autorités locales, entre les TRE et les membres de la société civile en Tunisie, entre les TRE et le secteur privé en Tunisie...).

Plus précisément, l'étude permettra aux acteurs du projet « Gestion locale des migrations » :

- ✓ D'avoir **une meilleure connaissance** de l'histoire et de la géographie des migrations tunisiennes en Europe depuis 1956 ;
- ✓ D'élaborer **une typologie des différentes mobilisations collectives** de la diaspora tunisienne (syndicales, politiques, associatives) et de leur évolution ;
- ✓ D'identifier **les pratiques individuelles et collectives** en termes de mobilisation des ressources (investissement dans le développement du territoire d'origine et sur le territoire de résidence).

L'étude tentera de définir comment la diaspora tunisienne s'est organisée en Europe en fonction des périodes de migration, des territoires d'origine, des raisons du départ, des logiques des parcours migratoires : *d'où viennent les TRE ? où se sont-ils installés en Europe et pourquoi ? comment se sont-ils organisés une fois arrivés en Europe ? quels liens entretiennent-ils avec leurs familles, communautés, villages, ou communes d'origine ? peut-on dégager des systématismes d'installation géographique en fonction des zones de départ ou des périodes de migration ? Comment se sont-ils organisés collectivement pour le développement de leurs territoires d'origine ou plus globalement pour la Tunisie ? Comment se sont-ils organisés collectivement pour le développement de leurs territoires de résidence ?*

Les hypothèses de départ

Ce travail permettra de valider ou invalider un certain nombre d'hypothèses de départ :

H1 : La diaspora tunisienne présente un **très fort potentiel multigénérationnel de mobilisation** de ressources matérielles et immatérielles pour le développement en Tunisie. Ce potentiel s'est **affirmé** depuis 2011.

H2 : Des années 1970 à 2011, la diaspora a connu une grande histoire de mobilisation collective autour d'enjeux de lutte sociale propres au pays d'installation et en Tunisie mais **la mobilisation en Tunisie dans le champ du développement s'est faite de manière plus discrète**, souvent à l'échelle intrafamiliale (volontairement invisible ?).

H3 : La structuration de la diaspora tunisienne était organisée dans les années 1950/60 de manière informelle pour le développement des territoires d'origine (échelle villageoise). Dans le **nouveau cadre de la décentralisation tunisienne** (2014-2018), les membres de la diaspora tout comme les autorités locales ont **beaucoup à gagner d'une plus forte implication des TRE dans le débat public local** et d'une organisation associative géographiquement plus structurée (échelle communale). Cette plus grande organisation collective territorialisée des TRE serait favorable au développement de partenariat de coopération décentralisée (dynamique de co-développement, ODD).

III. LE FORMAT DE L'ETUDE

L'étude aboutira sur la production de 3 livrables :

- A. **Une frise historique analytique** revenant sur les grandes étapes de la migration tunisienne vers l'Europe de 1956 jusqu'à nos jours (à partir d'une revue bibliographique ciblée), alimentée **d'une vingtaine de portraits et de cartographies des parcours de membres de la diaspora** (d'hommes et de femmes personnes-ressources associatifs, syndicaux) ou porteurs de projet individuels et/ou collectifs. (à partir de récits de vie)
- B. **Une cartographie** (adossée à une **base de données** détaillée) **de la diaspora** des territoires ciblés par le projet sur laquelle on pourra visualiser dans l'espace, la nature et la diversité des liens qui existent entre la diaspora et les territoires d'origine, les noms des personnes, des associations, des projets.

C. **Un zoom sur les coopérations décentralisées** emblématiques afin d'avoir une meilleure visibilité sur les projets existants et les potentialités articulant « migration et développement » entre les territoires « d'origine » en Tunisie et les territoires « de destination » en Europe.

A. La frise historique / 20 portraits et cartographies des parcours de membres emblématiques de la diaspora

En prenant comme point de départ 1956, l'étude s'arrêtera sur les grandes périodes de migrations tunisiennes vers l'Europe : celles des années 60 en réponse au besoin de main d'œuvre, celles des années 70 avec l'instauration des régimes de visa, puis la redéfinition du rapport à la circulation qui a suivi ces nouvelles mesures et l'installation en France par regroupement familial de nombreux citoyens tunisiens. Les années 80 avec le tournant libéral des politiques publiques en Tunisie. Les années 2000 feront aussi l'objet d'une attention particulière avec l'arrivée en Europe de personnes plus qualifiées, et enfin, le tournant de 2011 qui ouvre sur les plus récentes migrations et qui clôturera la frise afin de définir le contexte actuel dans lequel prennent place les migrations tunisiennes.

Plus qu'un récit historique linéaire, l'objectif de ce travail est de comprendre comment la diaspora tunisienne s'est structurée en Europe et comment elle a tissé des liens avec la Tunisie tout au long de son Histoire depuis l'indépendance. Il s'agira d'aborder le contexte historique de l'émigration tunisienne sous l'angle du développement afin de déterminer comment la diaspora a pu s'impliquer de diverses manières dans le développement de la Tunisie en fonction des périodes et du mode de migration (migrations circulaires, installation en France, retour en 2011...).

L'étude tentera de préciser comment la diaspora s'est organisée en fonction des différentes périodes dans le temps, mais aussi dans l'espace, selon les différentes zones de départ et d'installation en Europe. Les logiques de parcours seront analysées pour tenter de définir s'ils existent des systématismes géographique en fonction des territoires. Le travail permettra de mieux comprendre comment sont organisés les migrants en Europe en décrivant par exemple comment des communautés viennent s'installer dans une ville suite à l'arrivée d'un premier migrant (ex. : Montauban et Angers en France, Cesena en Italie).

Pour renforcer ce travail d'analyse historique, **une série de portraits** viendra faire une typologie de membres de la diaspora personnes ressources et représentatifs des différentes grandes périodes de migration (hommes, femmes, migrants des années 60, 70, 80, 90, 2000 et depuis 2011).

Il s'agit ici de faire ressortir des profils-types représentatifs de la diaspora tunisienne, permettant de saisir les causes de la migration à une époque, les stratégies à l'œuvre d'installation, de mise en place d'actions ou de projets vers la Tunisie.

L'échelle de cette étude étant celle de toute la diaspora tunisienne, il n'est pas nécessaire que tous les profils soient originaires des 5 territoires ciblés dans le cadre du projet « Gestion locale des migrations » (Mahres, Aïn Drahem, Beni Khedache, Sbeitla et Tunis) mais un ou deux portraits peuvent représenter ces territoires.

Le format :

Une frise historique s'arrêtant sur les grands événements socio-politiques qui ont un lien avec la migration tunisienne.

20 portraits : idéalement 10 en France, 5 en Allemagne, 5 en Italie : en prêtant attention à l'âge et au sexe ainsi aussi qu'aux régions d'origine afin d'être représentatif de l'ensemble de la diaspora.

Ces portraits prennent la forme de « fiches-parcours » de représentants symboliques de la diaspora, grands témoins de certaines périodes-clés de l'histoire de la migration tunisienne : récit de vie et cartographie du parcours migratoire et des liens avec la Tunisie (ces personnes reviennent sur leur parcours, les déterminants de leur départ, de leurs choix d'installation, leur engagement pour le développement de la Tunisie...).

B. *Cartographie et base de données de la diaspora*

Au centre de l'étude, la base de données détaillée des Tunisiens et Tunisiennes originaires des 5 territoires ciblés par le projet en Tunisie (Mahres, Aïn Draham, Tunis, Sbeitla, Beni Khedache) et vivant en Europe sera un outil de référence du projet. En Europe, l'étude cible les 3 pays comportant le plus grand nombre de migrants Tunisiens (la France, l'Allemagne et l'Italie). En faisant le zoom sur les 5 territoires pilotes du projet, cette étude permet d'analyser finement la mobilisation des TRE dans le développement de leur ville d'origine.

Les informations collectées au sein de cette base de données seront : les noms et coordonnées des TRE impliqués dans le développement de leur commune d'origine, les communes et secteurs d'origine et de résidence, une typologie des modes d'organisation collective et des projets de développement, les compétences mobilisées...

Cette base de données permettra d'alimenter une cartographie dynamique permettant de visualiser facilement dans l'espace les liens qu'entretiennent les TRE avec leur territoire d'origine en Tunisie. NB : La carte s'inspirera du format de celle produite dans le cadre du programme MIDRIM en Mauritanie par la GRDR².

Sa réalisation mobilisera des outils fréquemment utilisés par le GRDR afin d'identifier les liens entre les acteurs du territoire entre « ici et là-bas » (territoire d'origine et d'installation), les compétences mobilisées ou mobilisables de la diaspora, les causes de départ et d'installation.

C. *Zoom sur les coopérations décentralisées*

La France, l'Italie et l'Allemagne sont les pays qui accueillent le plus de Tunisiens migrants, il existe donc dans chacun de ces pays de nombreuses coopérations décentralisées avec des collectivités territoriales tunisiennes (communes, gouvernorats).

Nous considérons que la coopération décentralisée est un cadre intéressant, le creuset pertinent des initiatives de co-développement, pour promouvoir l'action de la diaspora de territoire à territoire, en adoptant une double approche locale à laquelle le projet est attaché.

Il existe des coopérations décentralisées au niveau de chacun des territoires ciblés par le projet :

Partenariats de coopération décentralisée identifiés			
Gouvernorat (Tunisie)	Région (Europe)	Commune (Tunisie)	Commune (Europe)
Médenine	Normandie	Béni Khedache	∅
Kasserine	PACA + Toscane	Sbeitla	Arles
Jendouba	(=> Hauts de France ?)	Aïn Draham	∅
Grand Tunis	Ile de France	Non définie	

A noter : le dimensionnement de ce troisième objectif va dépendre du degré d'intérêt, de mobilisation et de participation des partenaires techniques et politiques de coopération décentralisée concernés en France.

² <https://grdr.org/midrim/>

Après avoir analysé et défini le contenu des partenariats de coopération décentralisée ci-dessus, les objectifs de cette partie seront de :

1. Savoir qui sont les TRE qui vivent dans les régions en Europe qui sont en partenariat de coopération décentralisée avec l'un des 5 territoires ciblés par le projet en Tunisie.
2. Analyser leurs modes d'organisation.
3. Faire ressortir, avec eux, quels peuvent être les enjeux partagés entre les territoires d'ici et là-bas.

La réalisation de l'étude sera l'occasion d'analyser les compétences, les trajectoires et les logiques d'organisation de la diaspora tunisienne en Europe afin d'aller vers une plus grande structuration de son action en direction de la Tunisie. Or, les partenariats qui se tissent dans le cadre des coopérations décentralisées sont, dans une logique d'approche locale qui est centrale pour le projet, des lieux privilégiés de structuration de la mobilisation de la diaspora dans le développement local des territoires d'origine.

Des outils seront mobilisés comme le **baromètre des déterminants des destinations** qui révèle les raisons de l'installation des migrants sur un territoire, le **radar des compétences** qui permettra de rendre visible la diversité des investissements et des apports (matériels et immatériels) de la diaspora pour les territoires en Tunisie. Le **Diagramme de Venn** également permettra de repérer les synergies entre les différents acteurs du territoire.

IV. LA METHODOLOGIE

L'étude sera supervisée par un comité de pilotage (COPIL) qui validera la démarche adoptée et sera consulté tout au long de son élaboration.

Le rôle du COPIL :

Le COPIL réfléchira à la manière de mener cette étude, s'entendra sur ses objectifs et les résultats attendus. Réunir le COPIL permettra d'avoir une idée des recherches qui ont déjà été menées sur la même thématique pour ne pas faire de redite, tout en ayant également une vision pertinente sur les enjeux et les besoins de connaissances actuels sur le sujet : quelles sont les priorités aujourd'hui en 2019 lorsqu'on parle d'une étude sur la diaspora tunisienne en Europe : que souhaite-t-on savoir ?

Le COPIL est là également pour valider la démarche et déterminer la méthode à employer pour mener l'étude.

Les membres du COPIL :

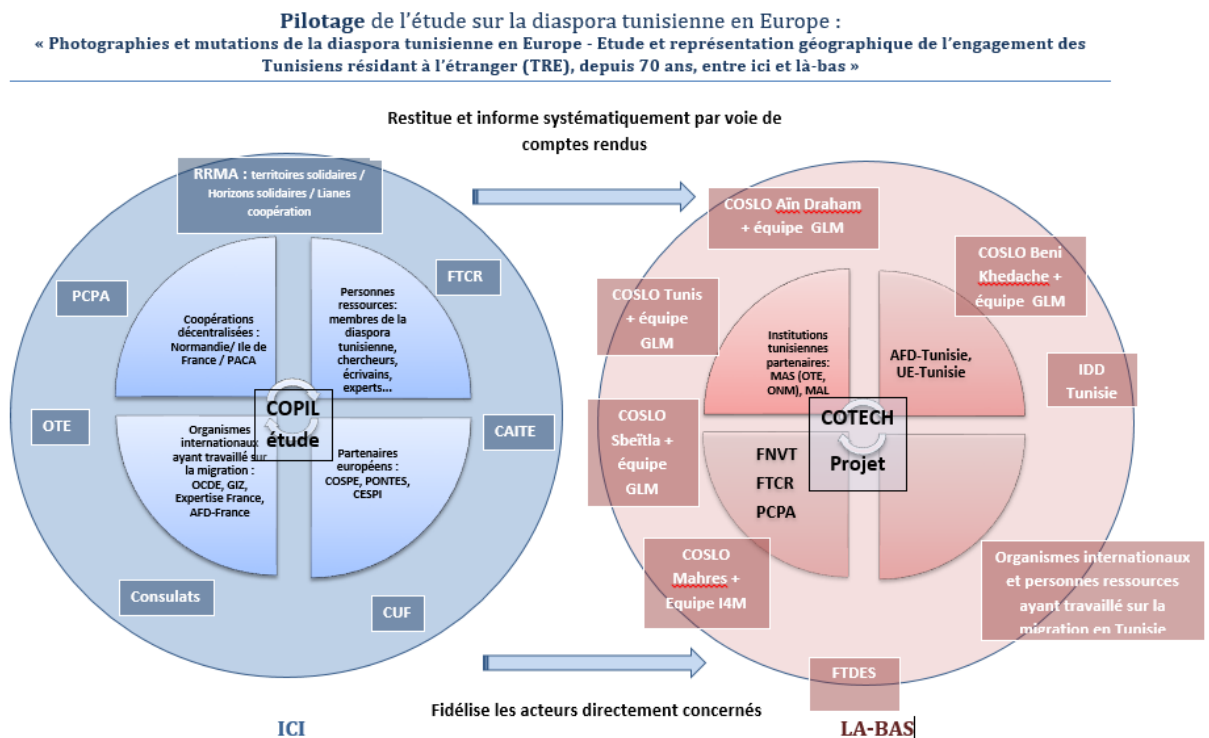
- Représentants de la diaspora tunisienne engagés dans des associations de la diaspora en France, en Italie...
- Chercheurs/euses ayant déjà effectué une recherche sur les modes d'engagement de la diaspora dans le champ du développement (en France, en Allemagne et en Italie)
- Partenaires du projet (représentants de l'Agence Française de Développement notamment)

Les modalités de participation au COPIL :

- ✓ **3 réunions dans les 6 prochains mois** (soit en soirée, soit le week-end, avec possibilité de participer en visio-conférence – possibilité de remboursement des coûts de transport)
- ✓ **24 avril** : réunion préparatoire du COPIL : échange sur les termes de références (TDR) de l'étude et validation de la méthode à adopter pour sa réalisation

- ✓ **11 juin** : première réunion du COPIL complet afin de fixer le choix de la méthodologie de réalisation de la partie A.

Pilotage de l'étude :



Méthodologie pour la frise historique et les 20 portraits :

Un repérage de personnes-clé disposant d'une connaissance importante de l'histoire de la migration tunisienne en Europe se fera via l'UTIT, la FTCR, l'ADTF, l'ATF, le MCTE ainsi que via des représentants de IDD-Tunisie, de la CAITE, et d'autres représentants d'associations de TRE ou d'organismes de TRE, ou d'autres personnes ressources.

Idéalement, le travail de recherche et de rédaction de l'historique de la migration tunisienne se fera par une personne déjà bien au fait de cette histoire et connue de la diaspora afin de pouvoir facilement réaliser les récits de vie.

Méthodologie pour la base de données :

L'ensemble des TRE sont visés par l'étude, il n'y a donc pas de tri à faire en fonction de l'âge ou du sexe. Les premiers contacts seront pris en Tunisie, sur les territoires du projet, en lien étroit avec l'équipe du projet sur place et les personnes ressources repérées lors des premières formations dans les communes.

Une fois les premiers contacts pris, et si des foyers importants de résidence des TRE issus des 5 territoires pilotes sont repérés dans certaines villes, des ateliers de type « **thé palabre** » seront organisés sur zone pour enrichir la base de données et réfléchir aux modes d'organisation de la diaspora.

La base de données doit davantage être vue un moyen d'impulser une dynamique au niveau de la diaspora qu'un but en soi. Il faut avoir conscience de la brièveté de la durée de vie d'une base de données dont les coordonnées sont très vite obsolètes, l'objectif réel serait que cet outil soit réapproprié par la diaspora tunisienne pour l'alimenter sur le long terme.

Méthodologie pour le zoom sur la coopération décentralisée :

Un choix doit être fait sur l'échelle sur laquelle portera cette partie de l'étude : ciblera-t-elle plusieurs territoires de coopération décentralisée ? un seul territoire ?

Il est envisageable de ne sélectionner qu'un seul « double-espace », soit une seule coopération décentralisée, en fonction du nombre de TRE sur ce territoire, des moyens prévus pour cette étude, de la précision recherchée et de l'engagement des institutions concernées.

V. LE CALENDRIER

La durée de réalisation de l'étude est fixée à 6 mois : d'Avril à Septembre 2019.

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.
Réunion du COPIL			X			X
Mise en place de la méthodologie pour la réalisation de <u>la partie A</u> (frise historique et portraits) : bibliographie, analyse, rencontres avec les acteurs-clés et réalisation des fiches-portraits		X	X			
Construction de la base de données des TRE des 5 territoires [<u>la partie B</u>]	X	X	X	X		
Construction de la cartographie et modélisation des modes d'organisation de la diaspora, et des projets « migration et développement » [<u>partie B</u>]				X	X	X
Etude ciblée « coopération décentralisée » /choix du territoire [<u>Partie C</u>]	A déterminer en COPIL					

VI. BIBLIOGRAPHIE

- ✓ DRIDI Mohsen, *L'immigration de A à Z. Une histoire partagée, un dialogue à construire*, publié par la FTCT en 2007 avec une introduction de Saïd Bouziri et une postface de Saïd Bouamama.
- ✓ OCDE(2018), *Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens*, Editions OCDE, Paris.
- ✓ Rapport ATI / Expetise France, mai 2019, « Les descendants d'immigrés tunisiens en France et en Tunisie – les relations des deux rives »

- ✓ Rapport Lemma, Janvier 2019, « Impliquer la diaspora tunisienne dans la coopération décentralisée: enjeux et pistes d'actions »
- ✓ Revue des émigrés tunisiens, « Talents à l'étranger », OCDE
- ✓ Gsir Sonia, Bounouh Abdelala, Migrations et environnement en Tunisie : Relations complexes et défis pour le développement, Editeur: Organisation internationale pour les migrations OIM, 2018
- ✓ GSIR Sonia, MESCOLI Elsa, Les pratiques citoyennes transnationales des Tunisiens et Tunisiennes de Belgique, rapport réalisé pour la Fondation Roi Baudouin, Centre d'études de l'ethnicité et des migrations, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège, 2015
- ✓ Jebali Sadem, Political Engagement of the Tunisian Diaspora in Germany, 2018
- ✓ Conseil: documentaire "Jusqu'au bout du soufflé", édition Montparnasse, sur la lutte des sans papier, notamment la circulaire Marcellin-Fontanet qui avait pour objectif de diminuer l'entrée de travailleurs étrangers en France.